

INAUGURATION Les jardins familiaux, c'est parti !

Samedi 30 septembre, les bénéficiaires des nouveaux jardins familiaux de la commune d'Ault se sont vus attribués leur parcelle pour pouvoir commencer à travailler leur jardin avant même que les derniers aménagements aient lieu.

C'est un projet sur lequel la municipalité d'Ault travaille depuis plusieurs semaines maintenant : la création de jardins familiaux à destination des habitants de la commune. Son inauguration, qui a eu lieu samedi 30 septembre au matin, ressemblait donc au début d'une jolie aventure pour les personnes



Oltre les parcelles individuelles, pour le moment bâchées, les jardiniers pourront utiliser une serre qui sera réhabilitée.

présentes : le maire Marcel Le Moigne, des membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui porte le projet, et les bénéficiaires qui se sont vus pour l'occasion attribuer leur parcelle par tirage au sort.

Un espace convivial

Installés sur le terrain des anciens jardins communaux, ces nouveaux jardins, familiaux cette fois donc, font leur arrivée tout à côté de l'école Simon Veil, non loin du tout récent espace intergénérationnel. Le terrain a été divisé en 9 parcelles de 56 m² chacune pour autant de bénéficiaires, sélectionnés en fonction de certains critères. En substance : résider à Ault évidemment, mais aussi ne pas avoir la possibilité d'entretenir un jardin à son domicile (pour les personnes vivant en appartement, par exemple).

De l'aveu de l'édile de la commune, ces futurs jardiniers n'ont pas été difficiles à trouver : « Les 9 parcelles ont très vite trouvé preneur, et plusieurs

personnes nous ont appelés pour prendre des renseignements ». Un motif de satisfaction pour lui, qui voit cet endroit comme un « espace de convivialité où tout le monde travaille ensemble, pour manger les légumes que l'on a cultivés. »

Dans cet esprit de partage, deux parcelles supplémentaires ont été aménagées : l'une réservée aux élèves de la commune, pour entre autres éveiller leur conscience écologique, l'autre accueillant une serre partagée dont la gestion reviendra à l'ensemble des bénéficiaires. Pour s'assurer que la belle initiative ne tourne pas au vinaigre, un règlement intérieur a été établi et il a été proposé à l'ensemble des acteurs de se réunir une fois par semestre pour soulever d'éventuels problèmes ou suggestions.

Des aménagements à venir

Si les bénéficiaires vont pouvoir très vite préparer leur terre pour les premières plantations,



Le maire Marcel Le Moigne (au centre) et des représentants du CCAS de la ville ont accueilli les bénéficiaires des jardins familiaux sur leur nouveau terrain de jeu.

ces jardins n'ont pas encore leur visage définitif. Plusieurs aménagements sont prévus, dès que les subventions demandées auprès de différents partenaires comme la Région Hauts-de-France ou le Département de la Somme permettront à la commune de les financer.

Plusieurs petits travaux sont prévus, comme la pose d'un nouveau portail ou l'installation de toilettes sèches. Les parcelles, qui seront délimitées par de la ganivelle (petite clôture en bois), disposeront chacune d'un cabanon et d'un banc. La serre, elle, dont la structure est encore en

bon état, sera réhabilitée.

Enfin, deux cuves de 10 000 litres chacune recueilleront les eaux de pluie récoltées sur le toit de l'école voisine. Leur eau pourra être utilisée par les jardiniers, mais aussi par les agents communaux pour l'entretien des plantations qui ornent le village.